Présentation aux investisseurs

Deuxième trimestre 2026

29 mai 2026

Énoncés prospectifs et mesures financières non conformes aux PCGR

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la Banque) formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment les énoncés prospectifs présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique, des conditions du marché et de la réglementation dans les économies canadienne, américaine et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de financement et le risque juridique et réglementaire; les énoncés présentés à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2025 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2025 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

Plus précisément, les énoncés concernant les avantages attendus de la transaction d'acquisition (telle que définie ci-après) et des transactions avec la Banque Nationale (telles que définies ci-après) (collectivement, dans la présente rubrique seulement, les « transactions ») pour la Banque Laurentienne, les actionnaires de la Banque Laurentienne (tels que définis ci-après), les autres parties prenantes de la Banque Laurentienne, la Banque Fairstone (telle que définie ci-après) et la Banque Nationale (telle que définie ci-après), y compris, sans s'y limiter, les plans, les objectifs, les attentes et les intentions de la Banque Laurentienne, de la Banque Fairstone ou de la Banque Nationale; la satisfaction des conditions préalables aux transactions; le calendrier proposé et la réalisation des transactions; la clôture des transactions et la radiation de la cote de la TSX; ainsi que les autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques sont tous considérés comme des énoncés prospectifs. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la conjoncture économique en général et du marché; les pressions inflationnistes; la nature dynamique du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; le risque que les transactions ne soient pas réalisées selon les modalités ou dans les délais actuellement envisagés; le risque que les transactions ne soient pas réalisées du tout, en raison de l'incapacité d'obtenir ou de satisfaire, en temps utile ou autrement, les approbations requises des organismes de réglementation et d'autres conditions à la clôture des transactions ou pour d'autres raisons; le risque que des offres concurrentes ou des propositions d'acquisition soient présentées; l'incidence négative que l'échec de la réalisation des transactions, pour quelque raison que ce soit, pourrait avoir sur le cours des actions de la Banque Laurentienne ou sur les activités de la Banque Laurentienne; la possibilité de réactions négatives ou de changements défavorables dans les relations commerciales à la suite de l'annonce ou de la réalisation des transactions; les risques liés à la capacité de la Banque Laurentienne de conserver et d'attirer du personnel clé pendant et après la période intermédiaire; les possibilités de litiges liés aux transactions; les risques de crédit, de marché, de change, transactionnels, de liquidité et de financement en général et ceux liés spécifiquement aux transactions, y compris les changements dans la conjoncture économique, les taux d'intérêt ou les taux d'imposition; ainsi que les autres risques décrits plus amplement à la rubrique « Autres risques susceptibles d'influencer les résultats futurs » du rapport annuel 2025 de la Banque; les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, au financement, à l'assurance, à l'exploitation et à la conformité à la réglementation (qui ont conduit ou qui pourraient conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires et des condamnations à payer des dommages-intérêts, des pénalités et des amendes); les risques liés à la réputation; l'exposition à des litiges ou questions réglementaires d'importance et leur résolution, l'appel de décisions favorables et notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires, ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales et les tarifs douaniers (canadiens et étrangers); les conflits, la guerre ou le terrorisme; et divers autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2025 de la Banque, qui portent notamment sur la conjoncture économique canadienne et mondiale; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence; la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; la continuité des affaires; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; et divers autres risques importants, tels qu'ils sont décrits à compter de la page 43 du rapport annuel 2025, qui comprend le rapport de gestion, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs, analystes financiers et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les ratios non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque auxquels les ratios non conformes aux PCGR se rapportent et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les ratios constituent des ratios non conformes aux PCGR lorsqu'ils sont composés de mesures ajustées (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-dessus). La Banque croit que les ratios non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

La direction utilise également des mesures financières supplémentaires pour analyser les résultats de la Banque et apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Pour de plus amples renseignements sur la composition des mesures financières supplémentaires présentées dans ce document, voir le glossaire qui commence à la page 30 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion.

Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à compter de la page 6 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Éric Provost

Président et chef de la direction

Introduction

Introduction | Résultats du T2/26

Résultat net

Ajusté [1] 22,6 M$

Comme présenté -20,6 M$

Résultat dilué par action

Ajusté [2] 0,46 $

Comme présenté -0,50 $

Rendement des capitaux propres

Ajusté [2] 3,4 %

Comme présenté [2] -3,7 %

Ratio d'efficacité

Ajusté [2] 77,6 %

Comme présenté [3] 102,7 %

Résultat avant impôts et provisions

Ajusté [1] 53,0 M$

Comme présenté [1] -5,8 M$

Marge nette d'intérêt [3]

1,84 %

Provisions pour pertes sur créances [3]

31 pb

Ratio des fonds propres CET1 [4]

11,0 %

Faits saillants

- Comptabilisation d'éléments d'ajustement après impôts de 43,2 M$ liés aux transactions annoncées en décembre
- Augmentation séquentielle de +2 % du total des prêts commerciaux [1][5]
- Maintien d'une situation de liquidité solide
- Solide ratio CET1

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. (2) Ratio non conforme aux PCGR. (3) Mesure financière supplémentaire. (4) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF. (5) Compte non tenu de la vente du portefeuille de prêts syndiqués réalisée au cours du trimestre. Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Yvan Deschamps

Vice-président exécutif et chef de la direction financière

Revue des résultats financiers

Revue des résultats financiers | Éléments d'ajustement

En millions $ [1]	T2/26		
	Incidence avant impôts	Incidence après impôts	Incidence ($/action)
Indemnités de départ et avantages du personnel	17,5 $	12,9 $	0,29 $
Amortissement accéléré des logiciels et autres immobilisations incorporelles	10,6 $	7,8 $	0,17 $
Charges liées aux contrats déficitaires, contrats de location et autres	1,9 $	1,4 $	0,03 $
Dépréciation des immobilisations corporelles	1,2 $	0,9 $	0,02 $
Charges de restructuration et autres charges de dépréciation	**31,2 $**	**23,0 $**	**0,51 $**
Coûts de transaction et de conversion	5,1 $	3,7 $	0,08 $
Perte nette sur la transaction visant les prêts syndiqués	22,5 $	16,6 $	0,37 $
Incidence des éléments d'ajustement	**58,8 $**	**43,2 $**	**0,96 $**

Faits saillants

- Tous les éléments d'ajustement sont liés aux transactions annoncées en décembre.
- Pour de plus amples renseignements sur l'incidence des transactions, se reporter à la page 21.

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.
Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Résultats financiers du T2/26

Comme présenté (en millions $)	T2/26	e/e	t/t
Revenu total	**213,7 $**	-12 %	-15 %
Provisions pour pertes sur créances	**26,9 $**	+61 %	+63 %
Frais autres que d'intérêt	**219,5 $**	+19 %	-18 %
Résultat avant impôts et provisions (1)	**-5,8 $**	n. s.	+63 %
Résultat net	**-20,6 $**	n. s.	n. s.
Résultat dilué par action	**-0,50 $**	n. s.	+14 %
Rendement des capitaux propres (2)	**-3,7 %**	n. s.	+8 %
Marge nette d'intérêt (3)	**1,84 %**	-1 pb	-5 pb
Ratio d'efficacité (3)	**102,7 %**	n. s.	n. s.
Ratio des fonds propres CET1 (4)	**11,0 %**	— pb	+10 pb

Ajusté (en millions $)	T2/26	e/e	t/t
Revenu total ajusté (1)	**236,2 $**	-3 %	-6 %
Frais autres que d'intérêt ajustés (1)	**183,2 $**	+1 %	-5 %
Résultat avant impôts et provisions ajusté (1)	**53,0 $**	-12 %	-10 %
Résultat net ajusté (1)	**22,6 $**	-33 %	-34 %
Résultat dilué par action ajusté (2)	**0,46 $**	-37 %	-29 %
Rendement des capitaux propres ajusté (2)	**3,4 %**	-180 pb	-110 pb
Ratio d'efficacité ajusté (2)	**77,6 %**	+240 pb	+90 pb

Faits saillants e/e

- Le revenu total ajusté a diminué de 6,4 M$ en raison d'une baisse de 9,2 M$ des autres revenus ajustés, en partie compensée par une augmentation de 2,8 M$ du revenu net d'intérêt.
- Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 0,9 M$, en raison surtout de la hausse des frais de technologie, en partie contrebalancée par une diminution des salaires et des avantages du personnel.
- Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 10,2 M$, ce qui reflète essentiellement la hausse des provisions pour pertes sur prêts commerciaux dépréciés.

Faits saillants t/t

- Le revenu total ajusté a diminué de 15,4 M$, ce qui s'explique par une baisse de 9,8 M$ du revenu net d'intérêt et de 5,6 M$ des autres revenus ajustés.
- Les frais autres que d'intérêt ajustés ont diminué de 9,7 M$, ce qui s'explique par la baisse saisonnière des salaires et avantages du personnel et la rationalisation de la main-d'œuvre ainsi que par la diminution des frais de technologie.
- Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 10,4 M$, ce qui reflète essentiellement la hausse des provisions pour pertes sur prêts commerciaux dépréciés.

Revenu total ajusté (M$) (1)

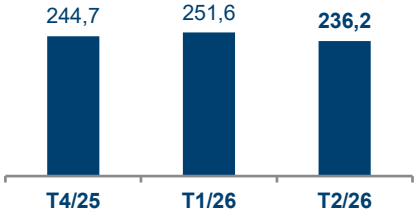

Ratio d'efficacité ajusté (2)

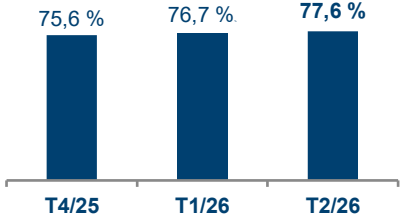

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. (2) Ratio non conforme aux PCGR. (3) Mesure financière supplémentaire. (4) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF.
Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (en millions $ et en pourcentage)

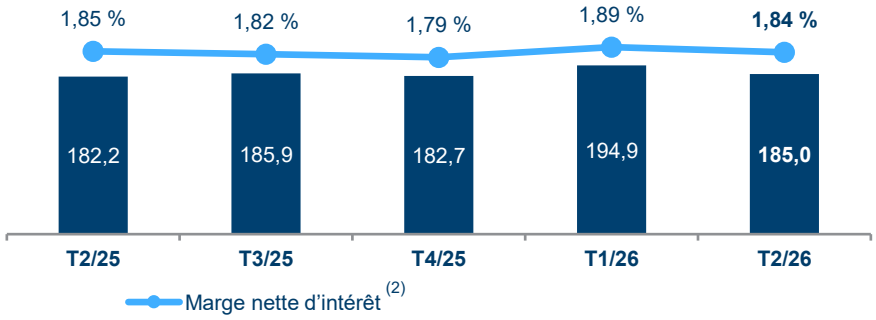

Composition du portefeuille de prêts (1)

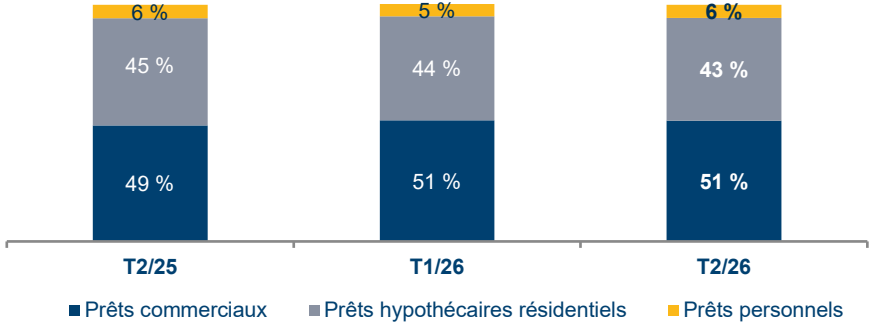

Actifs principaux (en milliards $) (1)	T2/26	e/e	t/t
Actifs liquides (2)	**12,6 $**	—%	+2 %
Prêts personnels	**2,0 $**	-2 %	+1 %
Prêts hypothécaires résidentiels	**15,6 $**	-3 %	-2 %
Prêts commerciaux	**18,3 $**	+5 %	-2 %

Passifs principaux (en milliards $) (1)	T2/26	e/e	t/t
Dépôts – Particuliers	**21,5 $**	+3 %	— %
Dépôts – Entreprises, banques et autres	**2,9 $**	-5 %	+5 %
Dette liée aux activités de titrisation	**14,1 $**	+2 %	+2 %

Faits saillants e/e

- Le revenu net d'intérêt a augmenté de 2,8 M$, ce qui s'explique surtout par les changements favorables dans la composition des activités de la Banque.
- La marge nette d'intérêt a diminué de 1 pb.

Faits saillants t/t

- Le revenu net d'intérêt a diminué de 9,8 M$, surtout en raison du trimestre plus court et de l'incidence de la transaction visant les prêts syndiqués.
- La marge nette d'intérêt a diminué de 5 pb en raison de la non-récurrence des délais de retarification des prêts et des remboursements de prêts favorables comptabilisés au premier trimestre 2026.

(1) Les montants présentés comprennent les actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* au bilan consolidé de la Banque. (2) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Optimisation de la structure de financement et des coûts

Financement (en milliards $) (1)(2)

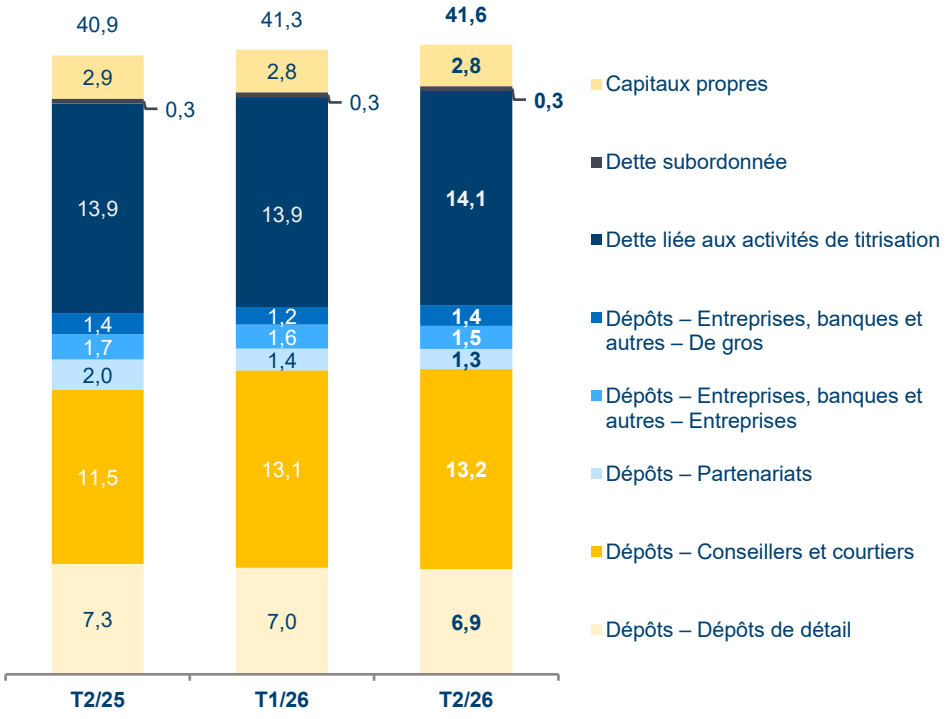

Faits saillants e/e

Augmentation de 0,7 G$, du financement total, ce qui s'explique par ce qui suit :

- Les dépôts ont augmenté de 0,5 G$, principalement en raison des dépôts obtenus par l'entremise des conseillers et des courtiers, contrebalancés en partie par les dépôts obtenus par l'entremise de partenariats
- La dette à long terme dont le coût est avantageux liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,3 G$.

Faits saillants t/t

Augmentation de 0,3 G$ du financement total qui s'explique par ce qui suit :

- La dette liée aux activités de titrisation et des dépôts de gros a augmenté.
- La Banque a maintenu un ratio de liquidité à court terme sain tout au long du trimestre, dans la fourchette supérieure du secteur.

(1) Certains dépôts et certaines sources de financement qui font partie des transactions de la Banque annoncées le 2 décembre 2025 ont été classés au poste Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé de la Banque en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Ces dépôts et sources de financement continuent de faire partie intégrante de la gestion actuelle du risque d'illiquidité et de financement de la Banque. Ces soldes continuent de faire l'objet d'une surveillance dans le cadre des mesures de liquidité standards, des scénarios de crises et des plans de financement. (2) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.

Revue des résultats financiers | Autres revenus

Autres revenus (M$) [1]	T2/26	e/e	t/t
Revenus tirés des fonds communs de placement	**10,8 $**	+5 %	-3 %
Revenus tirés des instruments financiers	**6,1 $**	-61 %	-40 %
Commissions sur prêts	**9,7 $**	-2 %	+1 %
Revenus tirés des services de cartes	**6,0 $**	+9 %	-9 %
Frais de service	**5,5 $**	-12 %	-10 %
Frais et commissions de courtage en valeurs mobilières	**4,5 $**	+7 %	+33 %
Frais tirés des comptes d'investissement	**2,3 $**	-8 %	-3 %
Revenus d'assurance, montant net	**0,7 $**	-11 %	-43 %
Perte nette sur la transaction visant les prêts syndiqués	**-22,5 $**	n. s.	n. s.
Autres	**5,3 $**	+11 %	-8 %
Autres revenus	**28,6 $**	**-53 %**	**-50 %**
Autres revenus ajustés [2]	**51,1 $**	**-15 %**	**-10 %**

Faits saillants e/e

- Les autres revenus comme présentés ont diminué de 31,7 M$, ce qui s'explique surtout par la perte nette sur la transaction visant les prêts syndiqués et la baisse des revenus tirés des instruments financiers.
- Les autres revenus ajustés ont diminué de 9,2 M$, ce qui s'explique principalement par la baisse des revenus tirés des instruments financiers.

Faits saillants t/t

- Les autres revenus comme présentés ont diminué de 28,1 M$, ce qui s'explique surtout par la perte nette sur la transaction visant les prêts syndiqués et la baisse des revenus tirés des instruments financiers.
- Les autres revenus ajustés ont diminué de 5,6 M$, ce qui s'explique principalement par la baisse des revenus tirés des instruments financiers.

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement. (2) Mesure financière non conforme aux PCGR.
Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Frais autres que d'intérêt

Frais autres que d'intérêt (en millions $) (1)	T2/26	e/e	t/t
Salaires et avantages du personnel	**91,0 $**	-2 %	-11 %
Frais d'occupation de locaux et technologie	**54,2 $**	+5 %	-1 %
Autres	**38,0 $**	— %	+1 %
Charges de dépréciation et de restructuration	**31,2 $**	n. s.	-49 %
Coûts de transaction et de conversion	**5,1 $**	—%	-54 %
Frais autres que d'intérêt	**219,5 $**	**+19 %**	**-18 %**
Frais autres que d'intérêt ajustés (2)	**183,2 $**	**+1 %**	**-5 %**

Ratio d'efficacité ajusté (3)

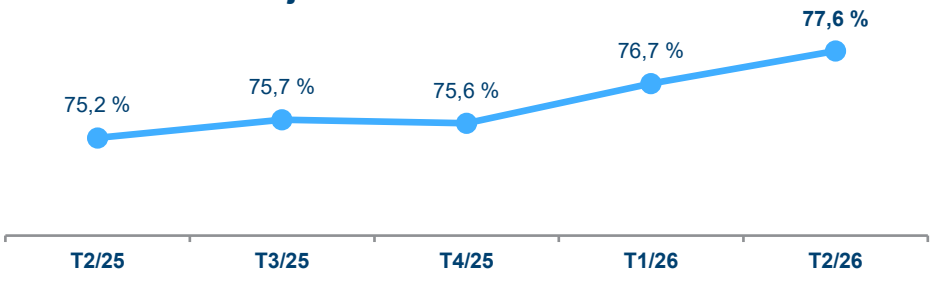

Faits saillants e/e

- Les frais autres que d'intérêt comme présentés ont augmenté de 35,0 M$, ce qui s'explique par les charges de restructuration et de dépréciation ainsi que par les coûts de transaction et de conversion liés à la décision de se retirer des activités bancaires destinées aux particuliers et aux PME.
- Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 0,9 M$, en raison surtout de la hausse des frais de technologie, en partie compensée par une diminution des salaires et des avantages du personnel.

Faits saillants t/t

- Les frais autres que d'intérêt comme présentés ont diminué de 47,9 M$, en raison surtout de la diminution des coûts liés aux transactions, laquelle découle de la comptabilisation de certains coûts au trimestre précédent par suite de l'analyse de dépréciation effectuée par la direction.
- Les frais autres que d'intérêt ajustés ont diminué de 9,7 M$, ce qui s'explique surtout par la baisse saisonnière des salaires et avantages du personnel ainsi que par la rationalisation de la main-d'œuvre.

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement. (2) Mesure financière non conforme aux PCGR. (3) Ratio non conforme aux PCGR.
Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Situation solide de fonds propres

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) (1)(2)

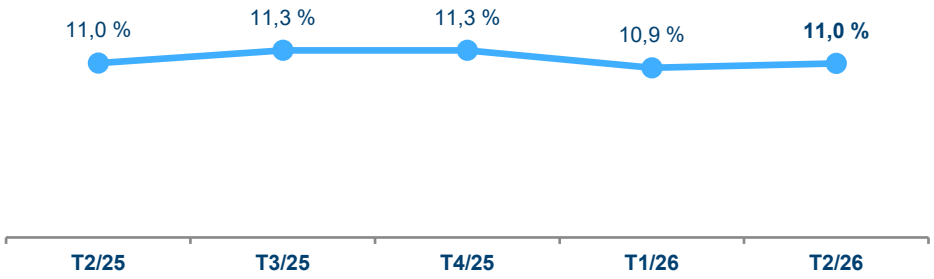

Actif pondéré en fonction des risques (APR) (en milliards $) (1)(2)

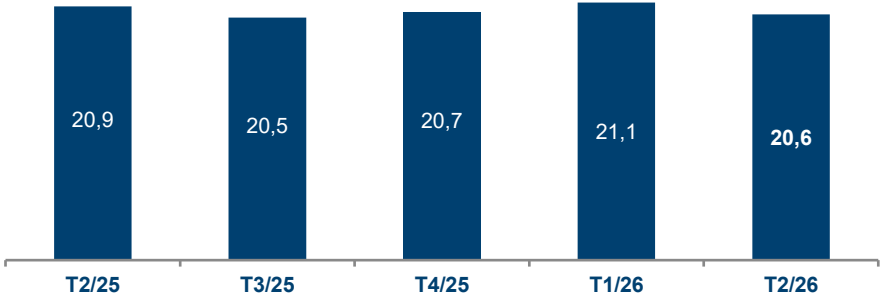

Évolution du ratio CET1 (%) (2)(3)

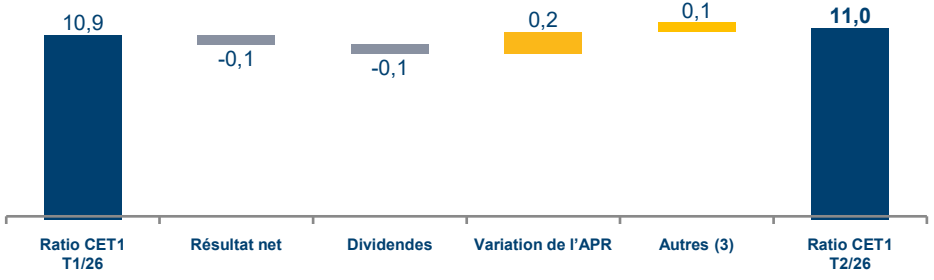

Faits saillants e/e

- Le ratio CET1 est demeuré inchangé.

Faits saillants t/t

- Le ratio CET1 a progressé de 10 pb pour s'établir à 11,0 %, essentiellement du fait de l'incidence de la transaction visant les prêts syndiqués.

(1) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF. (2) Les actifs classés comme détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5 demeurent assujettis au même régime au regard des normes de capital réglementaire jusqu'à leur décomptabilisation. Par conséquent, le classement n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque ni de ses ratios de fonds propres réglementaires (3) Principalement composé de la réserve de couverture des flux de trésorerie, des logiciels et d'autres actifs incorporels.

Revue des résultats financiers | Portefeuille de prêts commerciaux solide et diversifié (1)

Portefeuille de prêts commerciaux (en milliards $) (G$) (2)

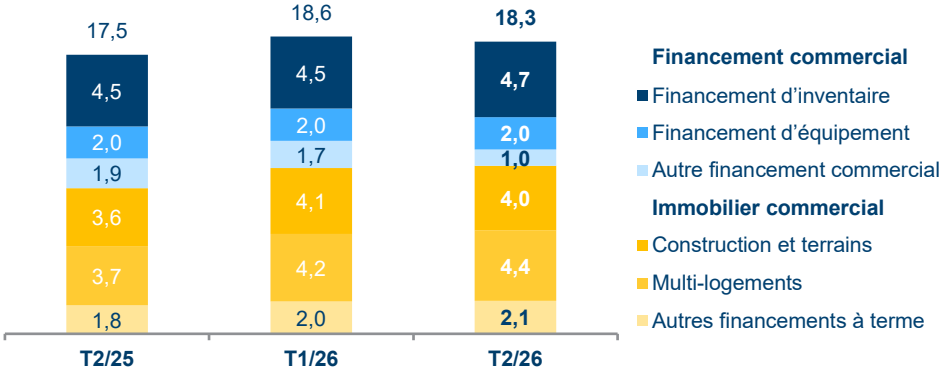

Qualité du crédit

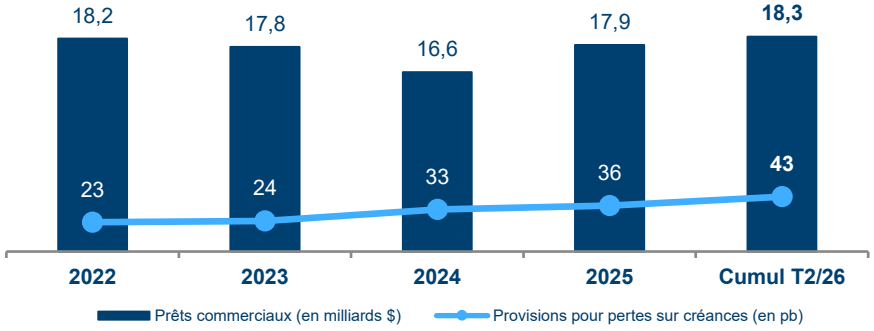

Portefeuille pancanadien et présence aux États-Unis (au 30 avril 2026)

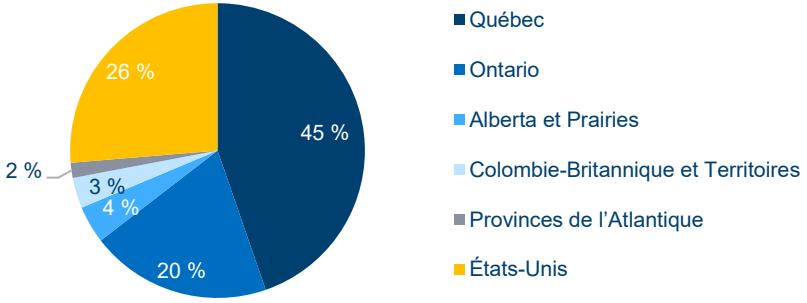

Faits saillants e/e

- Augmentation de 0,8 G$, ou 5 %, du portefeuille de prêts commerciaux attribuable à la croissance des prêts immobiliers commerciaux et du financement d'inventaire, contrebalancée par la vente du portefeuille de prêts syndiqués au deuxième trimestre 2026.

Faits saillants t/t

- Diminution de 0,3 G$, ou 2 %, du portefeuille de prêts commerciaux du fait de la vente du portefeuille de prêts syndiqués au deuxième trimestre 2026, laquelle a plus que contrebalancé la croissance des prêts immobiliers commerciaux et du financement d'inventaires.

(1) Les montants présentés comprennent les prêts classés comme détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, au bilan consolidé de la Banque. (2) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.

Revue des résultats financiers | Portefeuille diversifié de financement d'inventaire

Aperçu du financement d'inventaire

- **Plus de 7 000** concessionnaires aux États-Unis et au Canada
- Marge de crédit moyenne des concessionnaires de **900 000 $** (1)
- Chef de file présent **dans les 50 États américains et au Canada**

Principales gammes de produits en matière de financement d'inventaire (au 30 avril 2026)

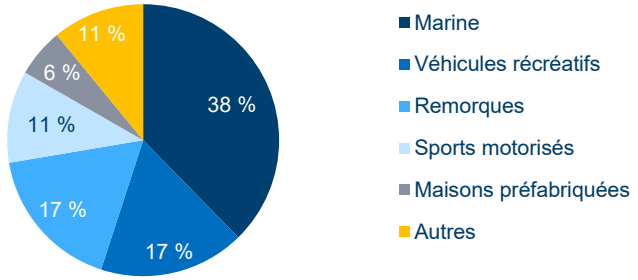

Portefeuille de financement d'inventaire (en milliards $)

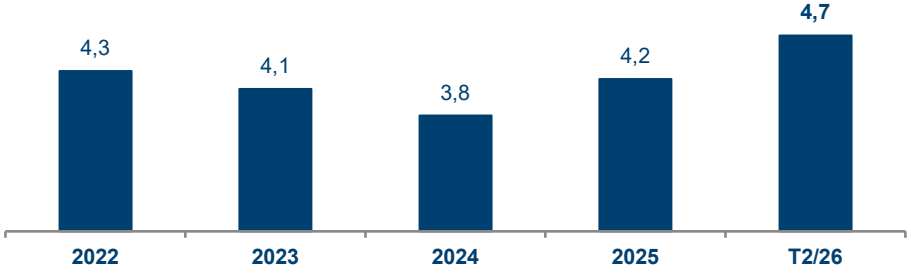

Protection de crédit (2)

1. Valeur de la garantie de l'actif au prix de gros
2. Adossement d'actifs de concessionnaires
3. Garantie personnelle du détenteur de la concession
4. Réduction des paiements si la rotation des actifs est basse
5. Convention de rachat avec le fabricant

(1) Marge de crédit moyenne en $ CA des concessionnaires actifs ayant un solde. (2) Protection de crédit applicable à la grande majorité des prêts qui font partie du portefeuille, sous réserve de certaines exceptions.

Revue des résultats financiers | Solide portefeuille de prêts immobiliers commerciaux (1)

Portefeuille de prêts immobiliers commerciaux (au 30 avril 2026)

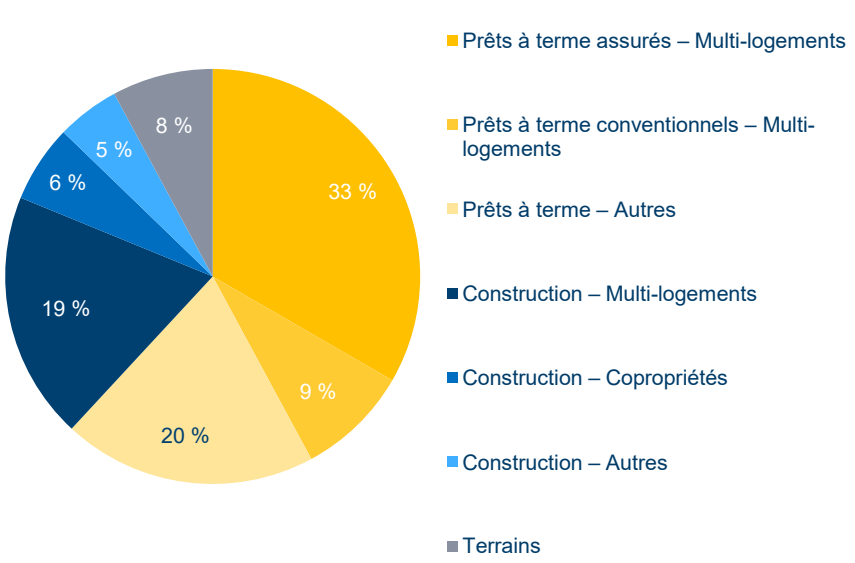

Aperçu du portefeuille

- Notre portefeuille est composé à plus de 67 % de prêts hypothécaires résidentiels, dont 61 % pour des multi-logements et 6 % pour des copropriétés.
  - Ratio prêt-valeur sur le portefeuille de prêts hypothécaires multi-logements non assurés : 60 %
- Notre portefeuille d'immeubles de bureaux comprend des actifs de catégories A ou B et bénéficie du soutien financier de promoteurs solides et expérimentés.
  - La majeure partie du portefeuille est constituée d'immeubles à locataires multiples.

(1) Les montants présentés comprennent les prêts classés comme des actifs détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, au bilan consolidé de la Banque.

Revue des résultats financiers | Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de grande qualité (1)

Assurés et non assurés

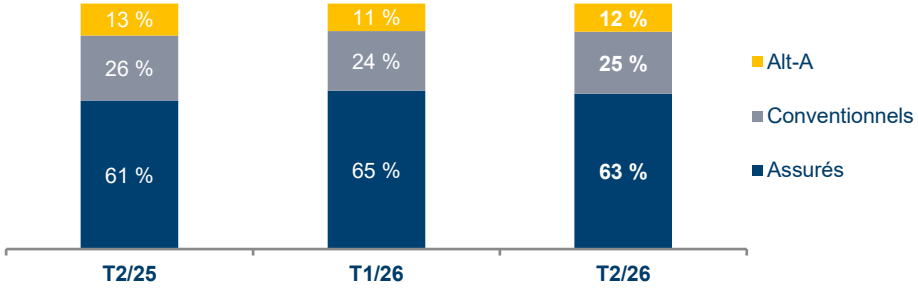

Portefeuille pancanadien (au 30 avril 2026)

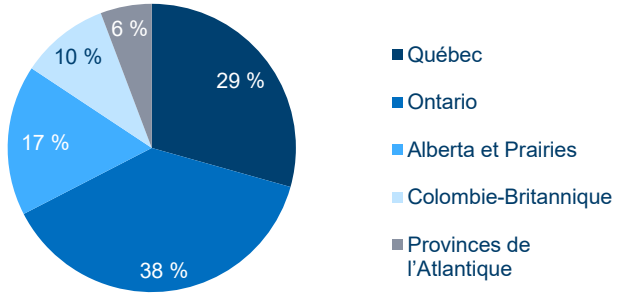

Qualité du crédit

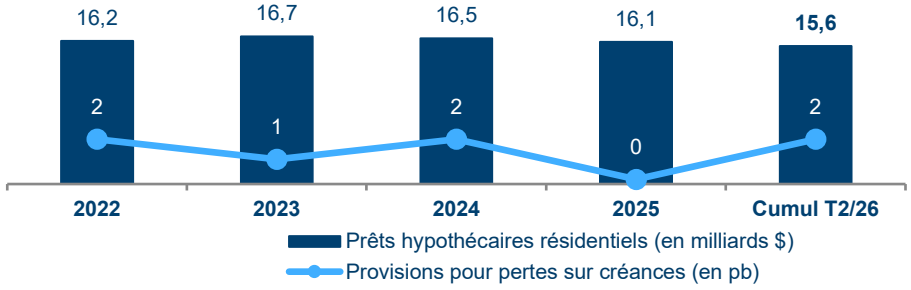

Assurés, non assurés et ratio prêt-valeur par province

(au 30 avril 2026)

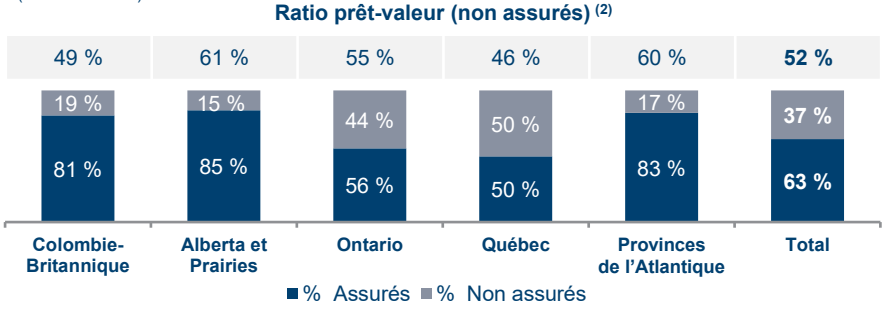

(1) Les montants présentés comprennent les prêts classés comme des actifs détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, au bilan consolidé de la Banque.
(2) Reflète l'estimation actuelle de la valeur de la garantie, y compris les marges de crédit hypothécaire.

Revue des résultats financiers | Corrections de valeur pour pertes sur créances (1)

Corrections de valeur pour pertes sur créances (en millions $) (2)

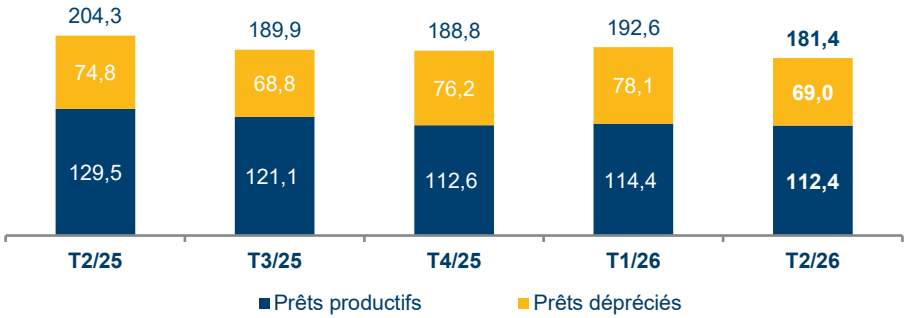

Faits saillants e/e

- Diminution de 22,9 M$ des corrections de valeur pour pertes sur créances, en raison surtout de la baisse des corrections de valeur pour pertes sur prêts productifs et dépréciés.

Faits saillants t/t

- Diminution de 11,2 M$ des corrections de valeur pour pertes sur créances, en raison surtout de la baisse des corrections de valeur pour pertes sur les prêts commerciaux dépréciés.

Fluctuation de la correction de valeur pour pertes sur créances (en millions $)

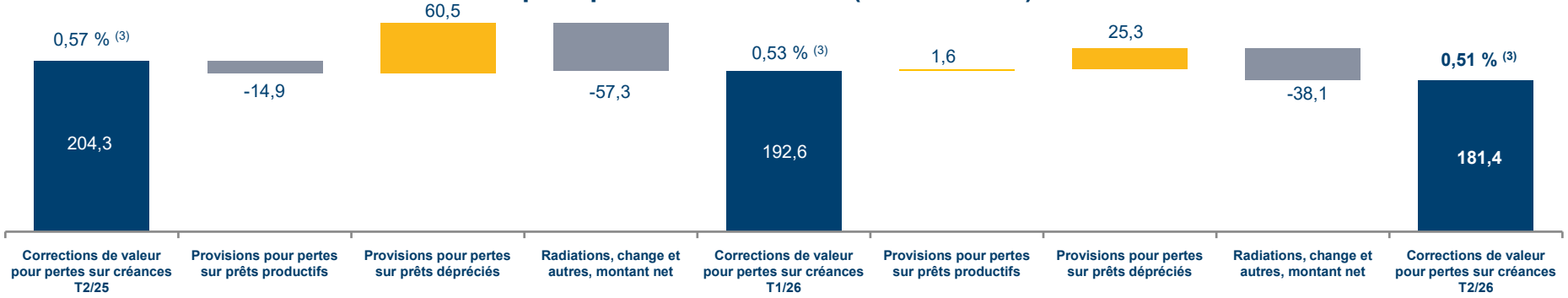

(1) Comprennent les provisions liées aux prêts classés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente au bilan consolidé de la Banque au 30 avril 2026. Pour plus de précisions, voir les notes 5 et 9 des états financiers résumés consolidés intermédiaires inclus dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026 qui se rapportent à la période close le 30 avril 2026, et dont l'information est intégrée par renvoi aux présentes. (2) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement. (3) La correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage des prêts est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Provisions pour pertes sur créances

Provisions pour pertes sur créances (en millions $) (1)

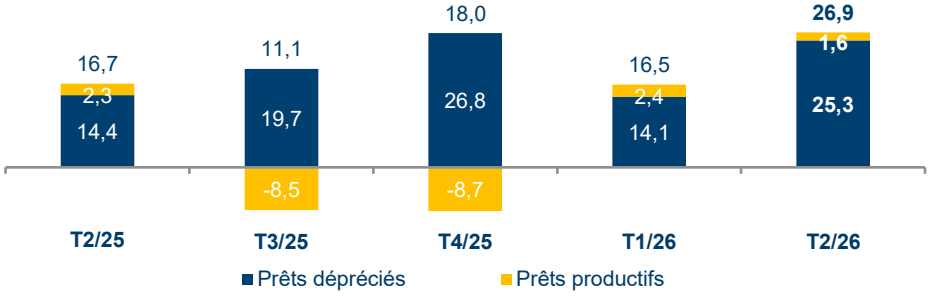

Faits saillants e/e

- Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 10,2 M$, ce qui reflète essentiellement la hausse des provisions pour pertes sur prêts commerciaux dépréciés.
- Augmentation de 12 pb des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts totaux moyens.(2)(3)

Faits saillants t/t

- Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 10,4 M$ pour les mêmes raisons.
- Augmentation de 13 pb des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts totaux moyens.(2)(3)

Provisions pour pertes sur créances (en millions $) (1)

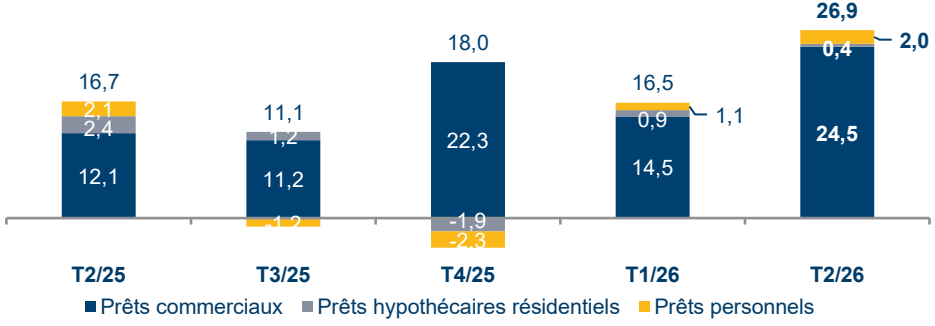

Provisions pour pertes sur créances

(en pourcentage des prêts totaux moyens (2)(3), en points de base)

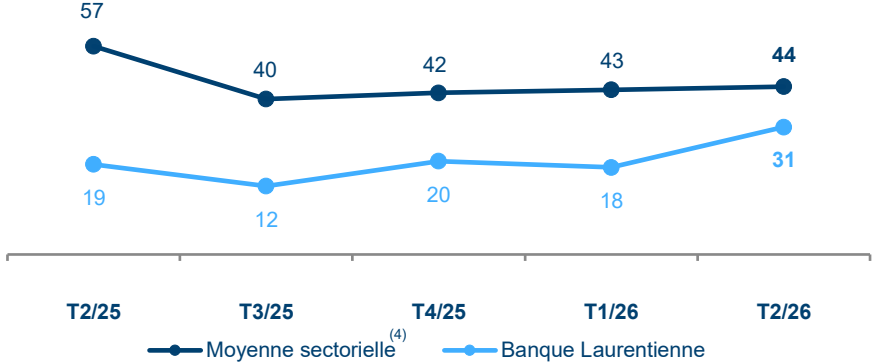

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement. (2) La moyenne du total des prêts comprend les prêts classés comme des actifs détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, au bilan consolidé de la Banque. 3) Mesure financière non conforme aux PCGR. (4) Moyenne du secteur définie selon les six grandes banques canadiennes; NA utilisant les provisions pour pertes sur créances ajustées au deuxième trimestre 2025 telles que définies dans son rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2025. Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Prêts dépréciés (1)

Prêts dépréciés bruts (en millions $ et en pb) (2)

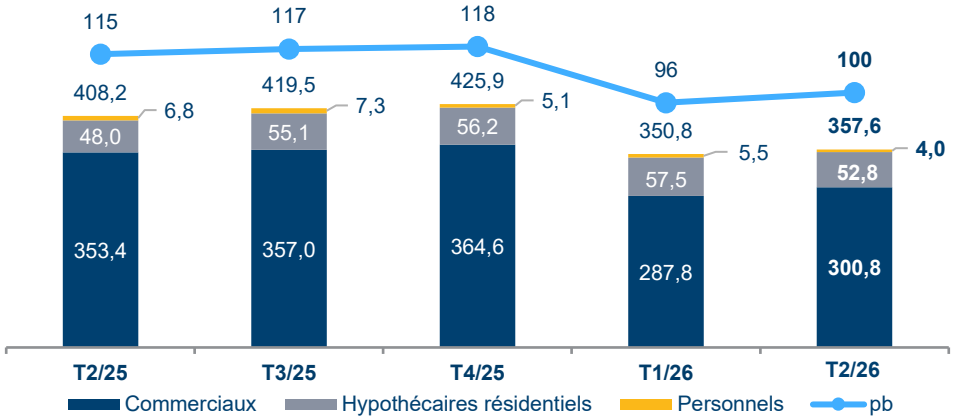

Prêts dépréciés nets (en millions $ et en pb) (2)

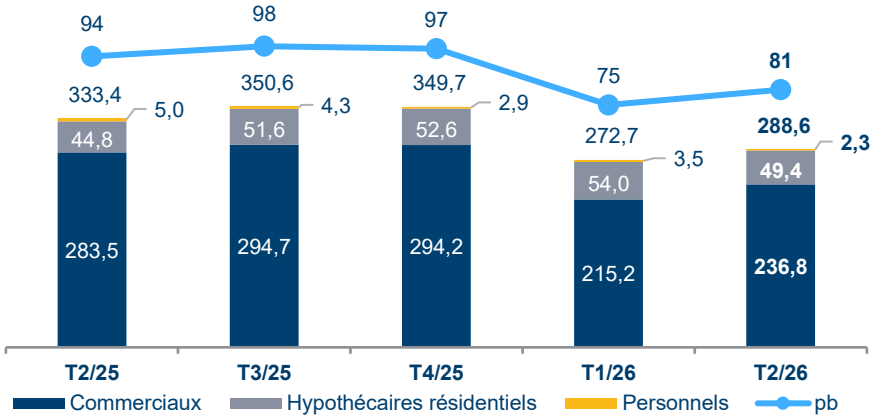

Composition des prêts dépréciés bruts (en millions $) (2)

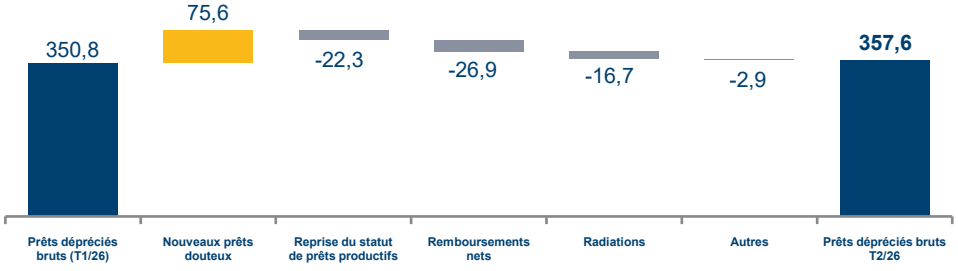

Faits saillants e/e

- Diminution de 50,6 M$ des prêts dépréciés bruts attribuable essentiellement aux prêts commerciaux.
- Diminution de 44,8 M$ des prêts dépréciés nets.

Faits saillants t/t

- Augmentation de 6,7 M$ des prêts dépréciés bruts attribuable essentiellement aux prêts commerciaux.
- Augmentation de 15,9 M$ des prêts dépréciés nets.

(1) Comprennent les provisions liées aux prêts classés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente au bilan consolidé de la Banque au 30 avril 2026. Pour plus de précisions, voir les notes 5 et 9 des états financiers résumés consolidés intermédiaires, qui sont inclus dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026 se rapportant à la période close le 30 avril 2026 et intégré aux présentes par renvoi. (2) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.

Annexes

Annexes | Éléments d'ajustement

En millions $ [1]	T2/26			T1/26			T2/25		
	Incidence avant impôts	**Incidence après impôts**	**Incidence ($/action)**	Incidence avant impôts	Incidence après impôts	Incidence ($/action)	Incidence avant impôts	Incidence après impôts	Incidence ($/action)
Indemnités de départ et avantages du personnel	**17,5 $**	**12,9 $**	**0,29 $**	11,4 $	8,4 $	0,19 $	2,2 $	1,6 $	0,04 $
Amortissement accéléré des logiciels et autres immobilisations incorporelles	**10,6 $**	**7,8 $**	**0,17 $**	7,1 $	5,2 $	0,12 $	—	—	—
Charges liées aux contrats déficitaires, contrats de location et autres	**1,9 $**	**1,4 $**	**0,03 $**	14,7 $	10,8 $	0,24 $	—	—	—
Dépréciation des immobilisations corporelles	**1,2 $**	**0,9 $**	**0,02 $**	21,5 $	15,8 $	0,36 $	—	—	—
Dépréciation des logiciels et autres immobilisations incorporelles	**—**	**—**	**—**	6,5 $	4,8 $	0,11 $	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges de dépréciation	**31,2 $**	**23,0 $**	**0,51 $**	61,2 $	45,0 $	1,01 $	2,2 $	1,6 $	0,04 $
Coûts de transaction et de conversion	**5,1 $**	**3,7 $**	**0,08 $**	11,0 $	8,1 $	0,18 $	—	—	—
Perte nette sur le règlement lié à l'achat de rentes	**—**	**—**	**—**	2,2 $	1,6 $	0,04 $	—	—	—
Perte nette sur la transaction visant les prêts syndiqués	**22,5 $**	**16,6 $**	**0,37 $**	—	—	—	—	—	—
Incidence des éléments d'ajustement	**58,8 $**	**43,2 $**	**0,96 $**	74,4 $	54,7 $	1,23 $	2,2 $	1,6 $	0,04 $

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.
Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation et la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Annexes | Mesures financières non conformes aux PCGR

En millions $ [1]	T2/26	T1/26	T2/25
Revenu total	**213,7 $**	251,6 $	242,5 $
Perte nette sur la transaction visant les prêts syndiqués [2]	**22,5**	—	—
Revenu total ajusté	**236,2 $**	251,6 $	242,5 $
Résultat avant impôts sur le résultat	**-32,7 $**	-32,3 $	41,3 $
Provisions pour pertes sur créances	**26,9**	16,5	16,7
Résultat avant impôts et provisions	**-5,8 $**	-15,8 $	58,0 $
Incidence avant impôts des éléments d'ajustement [3]	**58,8**	74,4	2,2
Résultat avant impôts et provisions ajusté	**53,0 $**	58,6 $	60,2 $
Résultat net	**-20,6 $**	-20,5 $	32,3 $
Incidence après impôts des éléments d'ajustement [3]	**43,2**	54,7	1,6
Résultat net ajusté	**22,6 $**	34,2 $	34,0 $
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	**-22,5 $**	-25,7 $	30,4 $
Incidence après impôts des éléments d'ajustement [3]	**43,2**	54,7	1,6
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	**20,7 $**	29,0 $	32,0 $
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**2 480,6 $**	2 524,2 $	2 539,0 $
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	**2 498,7 $**	2 550,1 $	2 538,2 $

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement. (2) La perte nette sur la transaction visant les prêts syndiqués découle de la vente à la Banque Nationale du portefeuille de prêts syndiqués de la Banque, ainsi que de la prise en charge de certains passifs et de la reprise des corrections de valeur pour pertes sur créances comptabilisées antérieurement, et est incluse au poste Autres revenus. (3) Voir la page 21 de cette présentation pour une description détaillée des éléments d'ajustement. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2026 et pour la période close à cette date, lequel est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Relations avec les investisseurs
Personne-ressource

Raphael Ambeault
Vice-président, Finance et Relations avec les investisseurs
514 601-0944
Raphael.Ambeault@laurentianbank.ca

www.banquelaurentienne.ca/fr/a-propos-de-nous/relations-investisseurs